

La société Opale fleurs (siège à Hesdigneul), spécialisée dans la production de plantes d'agrément et de fleurs pour la Toussaint, a été placée en liquidation judiciaire le 4 février. Vendant sa production à 95% à la grande distribution, l'entreprise a notamment souffert de la concurrence de la Belgique, ainsi que de la crise sanitaire, le premier confinement l'ayant empêchée de vendre par ses canaux habituels. Une dizaine de salariés perdent ainsi leur emploi.